



Samedi 27 JUILLET 2013
Cayeux -Sur - Mer

23ème triathlon De la Baie de Somme

**Epreuve triathlon distance M
 (courte distance)**



Renseignements et inscriptions : TRIATHLON DE LA BAIE DE SOMME
 Mairie de Cayeux sur mer 138 Rue du maréchal Foch - 80410 CAYEUX-SUR-MER
 (03-22-26-04-04- E-mail : mairie-de-cayeux-sur-mer@wanadoo.fr)



**Epreuve
 Courte distance**
Natation : 1500 m
Cyclisme : 40 km
Course à pied : 10 km

Cyclisme : 2 BOUCLES

- **Boulevard du Général Sizaire**
- Tourner à **droite**
- Prendre la 1re à **gauche** et rester sur **D102/Rue du Général Leclerc**
- Traverser le rond-point
- Tourner à **droite** vers **D102**
- Tourner à **droite** vers **D102**
- Au rond point prendre la 1ère sortie **D3**
- Tourner légèrement à **gauche** sur **Rue du Moulin**
- Tourner à **gauche** sur **Rue de Saint-Valery**
- Au rond-point, prendre la **2e** sortie sur **Rue du Mont Rôti**
- Prendre tout **droit (Le Marais)**
- Tourner à **droite**
- Tourner légèrement à **droite**
- Tourner à **droite**
- Tourner à **gauche**
- Continuer sur **D102/Rue du Maréchal Foch**
- Tourner à **gauche** sur **Rue Dumont d'Urville**
- Tourner à **droite** sur **Boulevard du Général Sizaire**
- Continuer sur **Boulevard du Général Sizaire**

Course à pied : 2 BOUCLES

- **Boulevard du Général Sizaire**
- Tourner à **droite**
- Prendre à **gauche** sur **rue du Général Leclerc/ D102**
- Prendre à **droite** sur **avenue Parmentier**
- Tourner légèrement à **droite** sur **rue de Ba-paume**
- Tourner à **droite** sur **D3/rue des Pins**
- Tourner à **gauche** sur **D102/rue du Général Leclerc**
- Tourner à **droite** sur **rue Jules Dupré**
- Tourner à **droite** sur **Boulevard du Général Sizaire**
- Continuer sur **Boulevard du Général Sizaire**

TRIATHLON DE LA BAIE DE SOMME - Samedi 27 JUILLET 2013

TRIATHLON COURTE DISTANCE

Cette épreuve comprend :

- 1500 m à la nage en mer
- 40 km à vélo
- 10 km à pied

Ce triathlon est réservé aux licenciés FFTRI âgés d'au moins 16 ans ainsi qu'aux non licenciés en possession d'une licence journée (délivrée sur place). Le Triathlon pourrait être transformé en Duathlon en cas de mauvaise mer (drapeau rouge).

Frais d'engagement : 27.20 €uros (licenciés FFTRI) et non licenciés 57.60 €uros (dont 20 €uros licence journée).

Les engagements se font individuellement. Les candidatures seront acceptées dans la limite des places disponibles et dans l'ordre de leur réception.

Le dossier d'inscription devra comprendre :

Pour les licenciés :

- Le bulletin d'inscription
- Les frais d'engagement
- Une photocopie de la licence FFTRI 2013
- **Chèque de caution de 25 € pour le bracelet**

Pour les non licenciés :

- Le bulletin d'inscription
- Les frais d'engagement
- Une photocopie du brevet de natation 1500 m
- Une copie du certificat médical
- **Chèque de caution de 25 € pour le bracelet**

Autorisation parentale pour les mineurs

Pour les Triathlètes qui oublient, qui attendent leur licence, qui l'ont perdue ou égarée; seule une attestation fédérale, ou de leur Ligue (- 2 mois) sera prise en considération. L'attestation Club n'a aucune valeur.

Hors de cette attestation, il est obligatoire de remplir une fiche d'identification, de faire un chèque de 100 € à l'or-

dre de la Ligue, dont 10 € seront retenues par celle-ci après contrôle administratif, et 90 € seront restitués. Après contrôle, s'il s'avère que les renseignements donnés sont faux, la totalité de la caution sera conservée par la Ligue.

Avec la fiche d'identification et le chèque, un certificat médical de non contre indication à la pratique du Triathlon en compétition de moins d'un an sera également demandé ainsi qu'une pièce d'identité.

Aucune dérogation n'est possible.

Sinon: prendre un pass-journée sur présentation du certificat médical, d'une pièce d'identité, et du paiement de son coût.

La clôture des inscriptions est fixée au :

Jeudi 25 juillet 2013

Les participants devront se présenter entre 11h 30 et 15h 30

PROGRAMME

11h30 : émargements - remise des dossards

14 h 30: ouverture du parc à vélo

15 h 30 : briefing obligatoire

15 h 45 : départ

18 h 00 : résultats et remise des récompenses

21H : BAL DE LA MER avec AMUSEON

EQUIPEMENT

Chaque engagé devra disposer de son propre équipement (vêtements, bicyclette, casque de cyclisme à coque dure).

L'organisation fournira les dossards, les bonnets de bain et les plaques de cadres numérotées. (Cyclisme : dossard sur le bas des reins - course à pied : dossard sur le ventre). La puce se positionne sur la cheville gauche (velcro extérieur); **en cas de perte, il vous sera réclamé 25€.**

Les participants ne pourront bénéficier d'aucune aide extérieure, hormis celle fournie éventuellement par l'organisateur.

Aucun engagement ne sera remboursé, aucune inscription sur place.

Ils assureront eux-mêmes les réparations, si nécessaire. Les « voitures, motos, etc suiveuses » sont strictement interdites. Les participants s'engagent à respecter le code de la route. Un pointage, obligatoire, sera effectué au départ de l'épreuve de natation. Les participants acceptent de se soumettre aux décisions que pourrait prendre le Directeur Technique de l'épreuve, en fonction de l'urgence de la situation.

La licence et une pièce d'identité seront exigées pour la remise des dossards.

La réglementation générale fédérale s'applique sur cette épreuve

REGLES SPECIFIQUES

L'échauffement natation ne pourra se faire sur le parcours compétition.

NATATION

Le port de la combinaison courte ou longue est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°.

Les lunettes sont autorisées, le masque est interdit.

Les accessoires de protection du visage ne doivent recouvrir que les yeux et le nez, jamais la bouche.

Les accessoires de flottaison, de respiration, de propulsion, les chaussures, chaussons et gants sont interdits.

Sortie à l'Australienne obligatoire.

CYCLISME

Le port du casque à coque dure est obligatoire.

Lors d'un dépassement, le coureur doublé doit se laisser décrocher d'au moins 7 mètres.

Des arbitres désignés par la Ligue de Picardie veilleront au respect du présent règlement et apprécieront tout litige éventuel: leurs décisions seront sans appel.

RAVITAILLEMENT

Le nombre minimum de postes de ravitaillement et d'épongeage, selon le type d'épreuve, est le suivant:

Parc à vélos

Bd Sizaire

1 Solide 1 Liquide 1 Epongeable

Sur le parcours vélo

Rue du télégraphe

1 Liquide

Sur le parcours course à pied

Avenue Parmentier
Brighton

1 Solide 1 Liquide 1 Epongeable

SANCTIONS

NATATION

Parcours coupé : **carton rouge**

CYCLISME

Infractions passibles d'un carton rouge :

- relais, abri derrière un véhicule ou vélo
- gêne volontaire entre concurrents
- insulte à un arbitre
- parcours coupé
- appui sur un véhicule motorisé
- gêne volontaire entraînant la chute d'autres coureurs
- aide extérieure sauf organisation (matériel, ravitaillement)
- port du casque non respecté, jugulaire non attachée.

COURSE A PIED

Infractions passibles d'un carton rouge :

- gêne volontaire vis à vis d'autres coureurs
- toute aide extérieure, ravitaillement non officiel.

Carton noir :

Remplace le « stop and go » sur les épreuves compétition pour infraction à la règle d'aspiration - abri.

Tout athlète qui reçoit un ou deux cartons noirs et qui n'effectuent pas sa ou ses pénalités est disqualifié.

Le nombre de cartons noirs est limité à deux, le troisième est disqualificatif (sans recours d'appel)

Une arrivée sans dossard ne permet pas le classement

RESPONSABILITÉ

En cas d'accident ou de défaillance provoqués par un mauvais état de santé ainsi qu'en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

Le maillot sera remis lors du retrait des dossards.

En cas d'intempéries, si l'épreuve devrait être annulée, aucun engagement ne sera remboursé.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du développement durable des zones de propreté seront aménagées près des ravitaillements et balisées. Les triathlètes sont tenus de jeter leurs papiers et tubes de gel vides dans ces zones. En dehors de ces zones ils doivent les mettre dans leurs poches.

Toute infraction et non respect de cette mesure sera sanctionné par un carton rouge.

PRIX

Les triathlètes seront répartis en catégories :

JUNIOR
SENIOR
VETERANS

Les prix seront attribués selon la grille ci-dessous :

- Général Homme :
1^{er}: 365 € - 2^e : 182 € - 3^e : 121 € - 4^e : 106 € - 5^e : 91 €
- Général Femme :
1^{ère}: 365 € - 2^e : 182 € - 3^e : 121 € - 4^e : 106 € - 5^e : 91 €
- Junior Homme :
1^{er}: 120 € - 2^e : 91 € - 3^e : 60 €
- Junior Femme :
1^{ère}: 120 € - 2^e : 91 € - 3^e : 60 €
- Sénior Femme :
1^{ère}: 120 € - 2^e : 91 € - 3^e : 60 €
- Vétéran Homme :
1^{er}: 120 € - 2^e : 91 € - 3^e : 60 €
- Vétéran Femme :
1^{ère}: 120 € - 2^e : 91 € - 3^e : 60 €
- Handisport :
1^{er}: 365 € - 2^e : 182 €
- Equipe :
1^{ère}: 152 €

Bulletin d'inscription
23ème TRIATHLON de CAYEUX/MER
Samedi 27 juillet 2013
Epreuve courte distance
TRIATHLON DISTANCE M

N° licence.....
Nom
Prénom
Adresse.....
Code postal ville.....
Tél
Né(e) le..... Catégorie..... sexe
Club

Pour les non licenciés : joindre 1 copie de votre brevet ou attestation de nage 1500 m. Joindre 1 copie de certificat médical.

FRAIS D'ENGAGEMENT : licenciés FFTRI 27.20 €uros - non licenciés 57.60 €uros (dont 20 €uros licence journée) - **Chèque de caution de 25€ à joindre obligatoirement à l'inscription** (bracelet électronique)

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE - TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Je soussigné(e).....
certifie avoir pris connaissance du règlement du triathlon de CAYEUX-SUR-MER, m'y conformer reconnu le parcours et disputer cette épreuve dans le meilleur état d'esprit sportif.

A..... le.....
signature

Le jour de l'épreuve, vous devez présenter la licence FFTRI ou prendre la licence FFTRI journalière, une pièce d'identité et échanger une feuille de départ au secrétariat Le chèque d'inscription est à libeller à l'ordre du Trésor Public.

